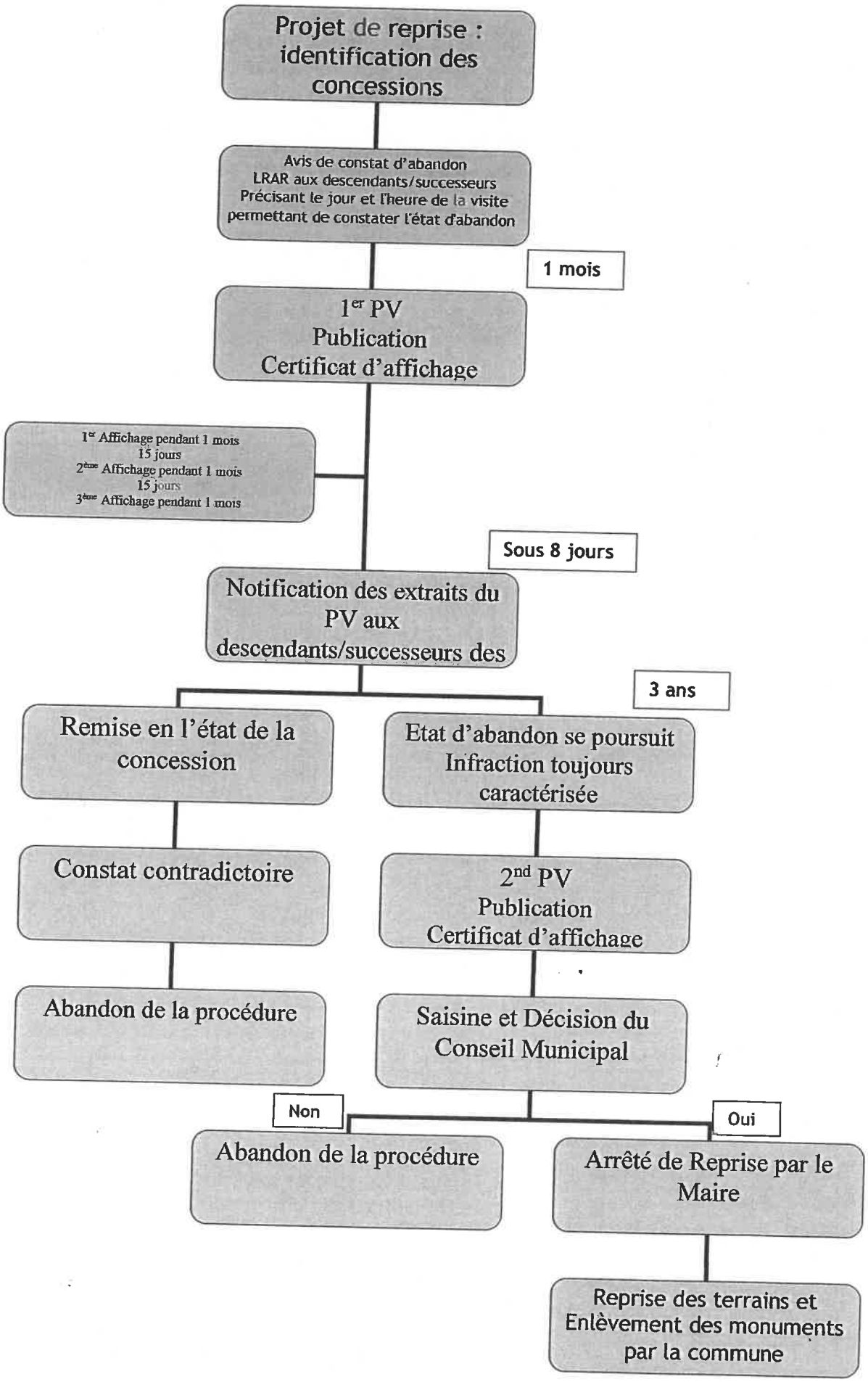
Projet de reprise : identification des concessions
Avis de constat d'abandon LRAR aux descendants/successeurs Précisant le jour et l'heure de la visite permettant de constater l'état d'abandon
1 mois
1er PV Publication Certificat d'affichage
1er Affichage pendant 1 mois
15 jours
2ème Affichage pendant 1 mois
15 jours
3ème Affichage pendant 1 mois
Sous 8 jours
Notification des extraits du PV aux descendants/successeurs des
3 ans
Remise en l'état de la concession
Etat d'abandon se poursuit Infraction toujours caractérisée
Constat contradictoire
2nd PV Publication Certificat d'affichage
Abandon de la procédure
Saisine et Décision du Conseil Municipal
Non
Oui
Abandon de la procédure
Arrêté de Reprise par le Maire
Reprise des terrains et Enlèvement des monuments par la commune